

S'il vous plaît, aidez-nous à documenter sa présence et sa répartition en Abitibi-Ouest!

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et la Ville de La Sarre font appel à la collaboration des résidents et visiteurs de la MRC d'Abitibi-Ouest pour les aider à documenter la présence de cette espèce menacée. Elle est désignée comme espèce en voie de disparition en vertu de la loi fédérale.

## Comment reconnaître la tortue mouchetée

L'espèce qui présente plusieurs traits distinctifs est relativement facile à identifier.



## Où porter votre attention

La tortue mouchetée fréquente généralement les étendues d'eau et les milieux humides de petite superficie: marais, marécages, étangs, tourbières, lacs et fossés peu profonds. Dès juin, l'espèce a pour habitude de se rendre, entre autres, aux abords des routes, où elle profite d'un excellent matériau pour pondre ses œufs.

## Quoi faire si vous croisez une tortue mouchetée

Il suffit de nous fournir une photo de la tortue, de préciser la date de l'observation et de décrire avec précision l'endroit et le milieu dans lequel la tortue se trouvait : latitude et longitude ou des points de repère (par exemple, au km 32 de la route 393). Votre nom et votre adresse de courriel seront utiles au besoin pour clarifier certaines observations.

Transmettez-nous vos observations par courriel à:

<u>abitibi-temiscamingue.faune</u> @mffp.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information :

Jean Lapointe, biologiste Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue Courriel: jean.lapointe@mffp.gouv.qc.ca



